

chise, la jovialité, l'esprit droit et le bon sens qu'on rencontre presque partout dans les provinces de la France. Sa demeure semblait être le rendez-vous de bon nombre des citoyens des environs qui venaient chez lui tous les soirs apporter ou chercher les nouvelles du jour. La soirée était froide et pluvieuse en sorte que la réunion était nombreuse. Quand toutes les pipes furent allumées, l'un d'eux commença la conversation par cette brusque interrogation :

— Eh bien ! père Barnabas, que dites-vous de la politique ? l'Union est passée. Qu'en pensez-vous ?

— Eh bien, mes enfants, reprit le bonhomme, c'est un malheur, un grand malheur. Nous n'allons pas être taxés plus que le Haut-Canada, c'est vrai ; mais nous avons ici huit mois d'hiver et quatre mauvaises années sur cinq, tandis que les récoltes de nos voisins ne manquent jamais et qu'ils peuvent travailler presque toute l'année ; ils pourraient payer des taxes tandis que nous pouvons tout juste nous nourrir et élever nos familles décemment.

— Vous avez raison, père Barnabas, mais ce qui me plaît c'est qu'à présent pour être élu il faudra avoir pour cinq cents louis de propriétés, ça sera que l'on n'aura plus de ces tas d'étourdis qui nous fourrent dans des embardées pour un oui ou pour un non.

— Ah, mon brave, reprit le vieillard, je crois que tu n'as pas raison ; je suis bien vieux, mais il me semble que cette loi-là n'est pas juste, car le peuple peut bien faire attention de ne pas élire des tas d'étourdis, comme tu les appelles, tandis que comme cela il ne pourra peut-être pas nommer ceux qu'il voudra. Tenez, mes enfants, je connais un homme qui va peut-être se présenter et qui sur trois frères est le seul qui puisse être élu, vous allez voir comment : J'ai connu leur père ; c'était un brave homme. Il fit faire des études aux deux aînés. L'un, après bien des années de travail, fut reçu docteur ; mais l'argent employé pour le faire voyager et instruire le retarda et il a encore long-tems à travailler pour payer ses dettes. Le second est un homme de grands talents, d'un jugement sain et très-honnête ; il est avocat, mais pas encore propriétaire. Le père donna au troisième au lieu d'argent pour des études, un petit fonds de commerce. Celui-ci se lança dans les affaires, acheta, revendit, brocanta, obtint du crédit, puis fit tout-à-coup faillite, après avoir mis à l'abris une propriété sur laquelle il vit aujourd'hui. Ainsi, mes amis, sur ces trois enfants un seul a le droit d'être élu et celui-là est le seul déshonnête. Mais il est assez riche, les autres sont pauvres ;..... direz-vous après cela que la loi est juste ?

— Non, non, père Barnabas, vous avez raison, je me rétracte.

Voilà comment au lieu de gibier j'ai trouvé la petite histoire que je viens de vous raconter.

Fantaisies.

Les citoyens de Québec guettent d'un œil inquiet les procédés de notre corporation. Chacun tremble qu'elle n'aille lever des impôts pour se mettre dans les bonnes grâces du Poulet. Quant à moi jusqu'ici, j'ai bon espoir, et je me plais à penser que nos pauvres écus ne passeront pas encore..... la barque à Caron.

Il est cependant des malins qui prétendent qu'elle va mettre des droits sur les esprits..... afin sans doute d'exempter la majorité de ses membres.